Gemeng Kielen

Subvention pour l'installation d'une pompe à chaleur géométrique, captage horizontal

Par la présente, je soussigné(e),

Nom et prénom : _____

Adresse : _____

Localité: _____

Tél : _____

demande de bien vouloir m'accorder un subside pour l'installation d'une pompe à chaleur géométrique, captage horizontal

Lieu : _____

Remplacement d'une ancienne installation : ☐ oui ☐ non

à verser sur le compte bancaire

Banque : _____

IBAN LU _____

Déclaration de conformité de la part du demandeur

Le (la) soussigné (e) _____ déclare par la présente que toutes les indications fournies sont véridiques et que les copies jointes sont conformes aux originaux.

Kehlen, le _____ _____

(Date) (Signature)

La demande dûment remplie est à introduire au plus tard 3 mois après réception d'un document de la part de l'État auprès du Service technique de la Commune de Kehlen. Les pièces à l'appui à produire sont les suivantes :

- un document de la part de l'État attestant le montant de la subvention obtenue, par la personne qui expose les dépenses ;
- la facture dûment acquittée avec l'indication détaillée du type de l'installation ou des différents travaux exécutés.

La subvention ne peut être accordée qu'une seule fois à un même bénéficiaire pour la même installation dans le même immeuble.